



COMMUNE DE VALENCE-EN BRIE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 11 AVRIL 2016 à 19h45

L'an 2016 et le 11 Avril à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Valence-en-Brie sous la présidence de VAUCOULEUR Serge, Maire.

Présents : M. VAUCOULEUR Serge, Maire, Mmes : CHEDRI Timouche, JACQUES Chantal, PASSERARD Corinne, REDON-JUMEAU Patricia, MM : AMANI Bastoi, BRUNEAU Gilles, JACQUET Daniel, LENOIR Stéphane, LUZU Eric, MOAL Eric, TOUSSAINT Marc, VIEIRA José

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GARCIA Elodie à M. VIEIRA José
Absent : M. RACINE Pierre

A été nommé(e) secrétaire : M. AMANI Bastoi

COMPTE RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du lundi 22 mars 2106, est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMTE DE GESTION - COMMUNE

réf : DELIB2016_09

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte de gestion 2015 de la commune dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis au cours de l'année 2015 est conforme aux écritures du comptable assignataire. Il est demandé au conseil municipal de donner son approbation afin que le maire puisse signer les documents se rapportant à clôturer le compte de gestion.

Le Conseil Municipal, Oui le Maire, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, ADOPTE le compte de gestion de la commune pour l'année 2015

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - EAU

réf : DELIB2016_10

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte de gestion 2015 du Service de l'Eau dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis au cours de l'année 2015 est conforme aux écritures du comptable assignataire. Il est demandé au conseil municipal de donner son approbation afin que le maire puisse signer les documents se rapportant à clôturer le compte de gestion.

Le Conseil Municipal, Oüi le Maire, après en avoir **délibéré**, à l'**unanimité** des membres présents et représentés, **ADOpte** le compte de gestion du Service de l'Eau pour l'année 2015.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - COMMUNE

réf : DELIB2016_11

Monsieur le Maire présente le compte administratif de la commune, il indique que les résultats sont à l'identique des comptes produits par le comptable assignataire. Il demande au plus ancien des élus du conseil municipal de prendre sa place pour procéder au vote du compte administratif et il sort de la salle.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention, VOTE le compte administratif de la commune pour l'année 2015.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - EAU

réf : DELIB2016_12

Monsieur le Maire présente le compte administratif du service eau, il indique que les résultats sont à l'identique des comptes produits par le comptable assignataire. Il demande au plus ancien des élus du conseil municipal de prendre sa place pour procéder au vote du compte administratif et il sort de la salle.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention, VOTE le compte administratif du service eau pour l'année 2015.

VOTES DES 4 TAXES

réf : DELIB2016_15

Il est proposé pour l'année 2016, les mêmes taux que pour l'année précédente :

- la taxe d'habitation : un taux à **18.43 %**
- la taxe foncière bâtie : un taux à **26.29 %**
- la taxe foncière non bâti : un taux à **76.79 %**
- la cotisation foncière des entreprises (CFE) : un taux à **19.28 %**.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, VOTE ces 4 taux d'imposition pour l'année 2016.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 - COMMUNE

réf : **DELIB2016_13**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 d'un montant de 286 086,77 €, le conseil municipal, après en avoir **délibéré**, à l'**unanimité** des membres présents, **décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante:

En excédent de fonctionnement au 002 en recettes de fonctionnement : **125 072.85 €**

et,

En excédent de fonctionnement capitalisé au 1068 recettes d'investissement : **161 013.92 €**

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 - EAU

réf : **DELIB2016_14**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 d'un montant de 71 199.40 €, sur le service eau, le conseil municipal, après en avoir **délibéré**, à l'**unanimité** des membres présents, **décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante:

En excédent de fonctionnement au 002 en recettes de fonctionnement : **28 415.51€**

et,

En excédent de fonctionnement capitalisé au 1068 en recettes d'investissement : **42 783.89 €**

VOTE DU BUDGET 2015 - COMMUNE

réf : **DELIB2016_16**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget de la commune tel qu'il a été préparé par la commission des finances et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

- Section d'exploitation : **770 790.74 euros**

- Section d'investissement : **709 283.92 euros.**

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

Par **14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**. **VOTE** le budget primitif de la commune pour l'année 2015.

VOTE DU BUDGET 2016 - EAU

réf : **DELIB2016_17**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget du Service de l'Eau tel qu'il a été préparé par la commission des finances et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

- Section d'exploitation : **68 765.51 euros**

- Section d'investissement : **141 620.96 euros.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

Par **14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, VOTE** le budget primitif du service de l'eau pour l'année 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à: 21:30

En mairie, le 19/04/2016

Le Maire

Serge VAUCOULEUR

Le secrétaire,

M. BASTOI Amani